



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES L.233-16 du code de commerce AU 31 DECEMBRE 2025

SAS ALESTO DEVELOPPEMENT

6246 Avenue Jean Moulin
30380 Saint-Christol-lès-Alès
RCS Nimes 930 706 460

copie certifiée
conforme

DocuSigned by:

Laurent Guyon

30612FB1D8E54C7...



In Extenso Languedoc Roussillon

Bâtiment L'Equation
370 Rue Etienne Lenoir
CS 30099
34131 MAUGUIO CEDEX

Tél. + 33 (0) 4 99 13 63 13
montpellier@inextenso.fr
www.inextenso.fr

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

S.A.S. au capital de 1 100 000.00 € - RCS Montpellier 41509396200074 - APE 6920 Z - TVA FR69415093962

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Occitanie

Sommaire

1. ETATS FINANCIERS.....	3
1.1. Etat de la situation financière.....	3
1.2. Compte de résultat consolidé par nature	4
2. ANNEXE.....	5
Préambule.....	5
2.1. Information relative au Groupe et à son activité	5
2.2. Evènements marquants de l'exercice.....	6
2.3. Evènements post clôture	6
2.4. Référentiel comptable.....	7
2.5. Changement de méthode comptable	7
2.6. Informations relatives au périmètre de consolidation.....	11
3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN	12
3.1. Immobilisations incorporelles	12
3.2. Ecart d'acquisition	12
3.3. Immobilisations corporelles	13
3.4. Immobilisations financières.....	13
3.5. Autres actifs	14
3.6. Capital social.....	15
3.7. Provisions pour risques et charges	15
3.8. Emprunts et dettes financières.....	15
3.9. Autres passifs.....	16
3.10. Impôts différés.....	17
3.11. Ventilation des créances par échéance moyen et long terme.....	17
3.12. Ventilation des dettes par échéance	17
4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1. Chiffre d'affaires.....	18
4.2. Autres produits et charges d'exploitation.....	18
4.3. Achats et variation de stocks.....	19
4.4. Services extérieurs	19
4.5. Impôts et taxes	20
4.6. Charges de personnel	20
4.7. Dotations / reprises d'amortissement & provisions d'exploitation.....	20
4.8. Résultat financier	21
4.9. Preuve d'impôt.....	22
4.10. Résultat hors-groupe	22
5. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES	23
5.1. Engagement hors bilan	23
5.2. Honoraires des CAC.....	23
5.3. Détail du périmètre	23
5.4. EBITDA (définition du contrat bancaire)	24

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Etat de la situation financière

<i>en euros</i>	Clôture
Immobilisations incorporelles	28 958 442
<i>Dont Ecarts d'acquisition positifs</i>	28 358 884
Immobilisations corporelles	2 461 220
Immobilisations financières	200 671
Titres mis en équivalence	
Actif immobilisé	31 620 333
Stocks et en-cours	2 200 670
Clients et comptes rattachés	21 133 529
Autres créances et comptes de régularisation	6 795 994
Valeurs mobilières de placement	905 808
Disponibilités	9 603 569
Actif circulant	40 639 570
Total de l'Actif	72 259 903

<i>en euros</i>	Clôture
Capital	18 014 267
Primes	0
Réserves consolidées	256 551
Résultat net part du groupe	1 261 201
Subventions d'investissement	11 833
Capitaux propres (part du groupe)	19 543 852
Intérêts Minoritaires	-36 465
Capitaux propres (part du groupe)	19 507 387
Provisions	409 998
Emprunts et dettes financières	24 743 979
Fournisseurs et comptes rattachés	13 670 883
Autres dettes et comptes de régularisation	13 927 656
Dettes	52 752 516
Total du Passif	72 259 903

1.2. Compte de résultat consolidé par nature

<i>en euros</i>	Clôture
Chiffre d'affaires	56 048 109
Autres produits d'exploitation	475 685
Achats consommés	-34 121 352
Charges de personnel	-12 915 051
Autres charges d'exploitation	-5 227 974
Impôts et taxes	-359 399
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	-1 150 393
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition	2 749 625
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées	
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	2 749 625
Charges et produits financiers	-927 647
Charges et produits exceptionnels	0
Impôt sur les résultats	-573 274
Résultat net des sociétés intégrées	1 248 704
Résultat net lié aux entités mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 248 704
Intérêts minoritaires	12 497
Résultat net (part du groupe)	1 261 201
Résultat par action	0,07

2. ANNEXE

Préambule

La société ALESTO DEVELOPPEMENT a été créée le 4 juillet 2024 et ses Statuts prévoient une première clôture de ses comptes pour le 31 décembre 2025 d'une durée exceptionnelle de 18 mois. Les textes légaux et réglementaires imposent à la société ALESTO DEVELOPPEMENT d'établir des comptes consolidés couvrant la période du 4 juillet 2024 au 31 décembre 2025.

En l'absence d'établissement de situations intermédiaires au sein de GROUPE PAGES et ses filiales, la direction du Groupe a décidé d'établir des comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 d'une durée de 12 mois afin de retenir les comptes clos le 31 décembre 2024 des sociétés acquises comme bilan d'ouverture alors qu'il faudrait retenir des situations à la date la plus proche de la prise de contrôle au 23 juillet 2024.

L'écart d'acquisition relatif à l'acquisition de GROUPE PAGES par ALESTO DEVELOPPEMENT a ainsi été déterminé sur la base des capitaux propres des cibles au 31 décembre 2024 alors qu'il devrait être basé sur les capitaux propres acquis à la date d'acquisition la plus proche soit le 23 juillet 2024.

Ces comptes consolidés incluent donc :

- 12 mois d'activité de la société ALESTO DEVELOPPEMENT et de la société GROUPE PAGES et ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
- 6 mois d'activité de la société VITACLIM GROUPE couvrant la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025

Le compte de résultat consolidé n'intègre pas les comptes de GROUPE PAGES et ses filiales pour la période du 23 juillet 2024 au 31 décembre 2024 d'un montant d'environ 410 K€. L'estimation de l'écart d'acquisition GROUPE PAGES sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2024 et non pas au 23 juillet 2024 est ainsi minoré d'environ 190 K€.

S'agissant d'une première consolidation, aucun état comparatif n'est présenté.

Les informations ci-après constituent l'Annexe aux informations financières consolidées faisant partie intégrante des informations financières consolidées de synthèse présentées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont la durée est de 12 mois.

Le Groupe, établissant pour la première fois ses comptes consolidés, est exempté d'établir des comptes comparatifs et par voie de conséquence, un tableau de flux de trésorerie conformément à l'article 121-3 du règlement ANC n°2020-01.

2.1. Information relative au Groupe et à son activité

ALESTO DEVELOPPEMENT (« la Société ») est une société par actions simplifiée, de droit français, mère du Groupe (« le Groupe »). Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 930 706 460, créée le 4 juillet 2024. Elle clôture son premier exercice au 31 décembre 2025.

Le siège social de la société est situé au 6246 Avenue Jean Moulin, 30380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES.

Le 23 juillet 2024, une opération de leveraged buy-out (LBO secondaire) sur le groupe PAGES composé de la société GROUPE PAGES et de ses filiales a abouti à la prise de contrôle à 100% par la holding de reprise ALESTO DEVELOPPEMENT par voie de cession directe et d'apports d'actions.

Le 12 juin 2025, une opération capitalistique est intervenue au sein du groupe. À cette occasion, 100 % des titres de la société VITACLIM GROUPE et de ses filiales ont fait l'objet d'une opération de cession et d'apport au profit de la société ALESTO DEVELOPPEMENT.

2.2. Evènements marquants de l'exercice

Le 23 juillet 2024, la société ALESTO DEVELOPPEMENT a constaté :

- l'augmentation du capital social en numéraire de 5 820 k€ par création et émission d'actions ordinaires
- l'augmentation du capital social en numéraire de 8 730 k€ par création et émission d'actions de préférence "ADP T"
- l'augmentation du capital social en rémunération des apports en nature des titres de Groupe Pagès de 1 074 k€ par création et émission d'actions ordinaires.

Le 12 juin 2025, la société a constaté :

- l'augmentation du capital social en numéraire de 1 490 k€ par création et émission d'actions ordinaires nouvelles,
- l'augmentation du capital social de 900 k€ en rémunération partielle de l'apport en nature des titres de la société VITACLIM GROUPE.

Le 12 juin 2025, la société a procédé à une émission d'un emprunt obligataire convertible en actions d'un montant de 3.135 K€ convertible en 3.134.787 actions à échéance du 23/07/2032 et ne portant pas intérêt. En l'absence de conversion des obligations les OCA donneront droit à une prime de non-conversion d'un montant tel que le taux actuariel net soit égal à 10% par an. La direction de la société considère à ce jour que les OCA présentent un caractère probable de non-conversion à l'échéance. Ainsi, il a été décidé à l'émission des OCA de provisionner pour un montant de 2.166 K€ la prime de non-conversion sur la ligne « primes de remboursement des emprunts » à l'actif du bilan et d'amortir cette prime sur la durée de l'emprunt obligataire.

Trois plans d'attributions gratuites d'actions (AGA) ont été émis sur l'exercice au profit de dirigeants et de salariés :

- le 23/07/2024 : 591.312 AGA ont été attribuées au titre du plan 1 dont l'acquisition définitive interviendrait le 22/07/2026 ;
- le 23/07/2024 : 80.000 AGA ont été attribuées au titre du plan 2 dont l'acquisition définitive interviendrait à la date de sortie de l'investisseur ;
- le 12/06/2025 : 200.000 AGA ont été attribuées au titre du plan 3 dont l'acquisition définitive interviendrait le 11 juin 2027.

2.3. Evènements post clôture

La société Alesto a investi 7K€ dans la création d'une nouvelle filiale ARES PRO – Design & Construction, dont la participation de la holding s'élèvera à 70% du capital de la société en cours d'immatriculation.

2.4. Référentiel comptable

Les informations financières consolidées du Groupe sont établies conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation issus des règles et principes comptables français en vigueur (Règlement ANC 2020-01) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes¹).

Le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, a été appliqué à titre obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 dans les comptes présentés au 31 décembre 2025.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par la direction compte tenu de la capacité financière du Groupe au regard de ses besoins des 12 prochains mois.

Les informations financières consolidées sont établies en K€. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces informations financières consolidées. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent. Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

2.5. Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC 2022-06 a principalement impacté le résultat exceptionnel du Groupe à la suite de l'évolution de la définition des charges et produits constitutifs d'un élément exceptionnel.

Ce règlement a également impacté la présentation des avances et acomptes versés sur commandes à l'actif du bilan : à compter du 1er janvier 2025, ils sont présentés dans la rubrique des stocks et en cours, et non plus dans les autres créances.

Les autres conséquences de ce règlement ANC 2022-06, notamment au titre de la suppression de la notion de transferts de charges et des évolutions de présentation des états financiers n'ont pas d'impact significatif en termes de comparabilité des exercices.

Le règlement ANC 2024-05, homologué le 24 décembre 2024, modifiant le règlement ANC 2020-01 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 :

- élargit le champ d'application de l'ancienne méthode optionnelle rebaptisée « méthode alternative applicable aux regroupements entre entités sous contrôle commun » ;
- supprime la ligne « Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence », placée en dessous de l'agrégat « Résultat net des entités intégrées », pour la remplacer par la ligne « Résultat net lié aux entités mises en équivalence » qui inclut :
 - la quote-part de l'entité détentrice des titres dans les résultats des entités mises en équivalence,
 - les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés à ces entités,
 - les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés à ces entités. La première application de ces dispositions n'a pas d'incidence sur la présentation du compte de résultat consolidé, le Groupe comptabilisait déjà les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs ainsi que les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités mises en

¹ A l'exception des incidences de la première application du règlement ANC 2022-06

équivalence sous la rubrique «Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence» ;

- – et prévoit que les écarts d'acquisition négatifs figurent désormais sur une ligne distincte «dont Écarts d'acquisition négatifs» au sein de la rubrique «Autres dettes et comptes de régularisation». Par ailleurs, le compte de résultat consolidé comporte désormais une ligne spécifique intitulée «Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées».

Ce règlement n'a pas impacté les comptes du groupe.

Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués selon les articles 232-1 du règlement ANC 2020.01 et suivants, à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

L'entité détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'entité doit apprécier, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle.

Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible, l'écart d'acquisition n'est pas amorti.

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à un gain potentiel du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entité acquise.

Toutefois, lors de l'acquisition, les actifs incorporels identifiés qui ne peuvent pas être évalués par référence à un marché actif ne doivent pas être comptabilisés au bilan consolidé s'ils conduisent à créer ou à augmenter un écart d'acquisition négatif.

L'excédent négatif éventuel est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

► Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durée d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels : 1 à 3 ans ;
- Frais de développement : 3 à 5 ans.

§ **Note sur les dépenses de recherche et de développement**

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis:

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables,
- évaluation fiable du coût de cet actif.

Ces frais de développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Une provision complémentaire pour dépréciation peut être constatée lorsque la comparaison de la valeur actuelle de l'actif et de sa valeur nette comptable conduit à constater un amoindrissement de la valeur de l'actif résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

► Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Agencements et aménagements des constructions : 3 à 10 ans ;
- Matériel et outillage : 4 à 10 ans ;
- Installations générales : 5 à 20 ans ;
- Matériel de transport : 4 à 5 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 5 ans ;
- Mobilier : 5 à 10 ans.

► Stock

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les coûts de production

comprennent les coûts directs de matière première, les coûts de personnel et une partie des frais généraux représentatifs des coûts indirects de production, et excluent les frais administratifs. Le coût des stocks vendus est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré ou la méthode du premier entré - premier sorti, selon la nature du stock concerné. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Principe comptable du Groupe sujet à estimations et jugements :

La direction tient compte de tous les éléments susceptibles d'avoir un impact sur la valorisation des stocks, comme la baisse des projections de ventes, la baisse attendue du prix de vente, les actions spécifiques d'amélioration ou de relance commerciale et l'obsolescence ou la rotation lente.

► **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés à l'actif, pour un montant de 342 k€.

Les primes de remboursement d'emprunt sont amorties sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

► **Impôts sur les bénéfices**

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% depuis le 31 décembre 2025.

► **Engagements de retraite et prestations assimilées**

Les engagements en matière de départ à la retraite sont provisionnés à la clôture de l'exercice après prise en compte d'un coefficient d'actualisation de 3.96%.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 65 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

► **Opérations en devises**

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

► Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

► Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

2.6. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le Groupe en acquiert le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs et passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant au Groupe étant distinguée de celle relative aux intérêts minoritaires. Le contrôle exclusif est présumé au-delà de 40% de pourcentage de contrôle.

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence. Celle-ci est présumée lorsque le pourcentage de détention de ces dernières est supérieur à 20%. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés, le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société associée, y compris le résultat de l'exercice. Les sociétés qui répondent aux critères ci-dessus, mais qui ne présentent pas à leur date d'acquisition, de caractère durable de détention, ne sont pas consolidées. Ces participations sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué d'une dépréciation si nécessaire.

Afin de présenter les informations financières des sociétés consolidées sur une base économique et homogène, les comptes sociaux font l'objet de divers retraitements, conformément aux principes exposés dans cette annexe. Après cumul des bilans et des comptes de résultat, éventuellement retraités, les soldes réciproques ainsi que les plus ou moins-values résultant d'opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes annuels des sociétés à compter du 1^{er} janvier 2025 pour ALESTO DEVELOPPEMENT alors qu'il faudrait retenir les comptes à partir du 4 juillet 2024, à compter du 1^{er} janvier 2025 pour GROUPE PAGES et ses filiales alors qu'il faudrait retenir les comptes à partir du 23 juillet 2024 et enfin à compter du 1^{er} juillet 2025 pour VITACLIM GROUPE et ses filiales.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 5.3.

§ Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Néant

§ Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis pour l'exercice 2025 qui va du 01/01/2025 au 31/12/2025 alors qu'ils devraient être du 04/07/2024 au 31/12/2025.

3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

en euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Activation	Clôture
Frais de développement	178 584					178 584
Concessions, brevets & droits similaires	957 506	70 562	-942		60 907	1 088 033
Fonds commercial	0					0
Immobilisations incorporelles en cours	368 229	31 956			-60 907	339 278
Autres immobilisations incorporelles						
Total immobilisations incorporelles	1 504 319	102 518	-942		0	1 605 895
Amt/dép. frais développ.	-88 851			-30 026		-118 877
Amt/dép. conc, brevets & dts similaires	-834 634		942	-53 768		-887 460
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	-923 485		942	-83 794		-1 006 337
Total valeur nette	580 834	102 518		-83 794	0	599 558

3.2. Ecart d'acquisition

en euros	Valeur Brute	Amortissements	VNC
Ecarts d'acquisition Positifs non Amortis			
Groupe Pages	23 391 794	-	23 391 794
Groupe Vitaclim	4 967 090	-	4 967 090
Total Ecarts d'acquisition non Amortis	28 358 884	-	28 358 884
Total des Ecarts d'acquisition			

Compte tenu des contextes d'acquisition de juillet 2024 et juin 2025, il n'a pas été réalisé au 31 décembre 2025 de test de dépréciation des écarts d'acquisition. La direction du Groupe appuie cette décision sur le fait qu'il s'agit de récente acquisition dont le prix d'acquisition a été déterminée dans un environnement concurrentiel entre différents acquéreurs potentiels.

3.3. Immobilisations corporelles

en euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Retraitements des crédits baux	Clôture
Terrains	19 262						19 262
Agencements sur terrains	3 696						3 696
Constructions	140 489						140 489
Installations tech, matériel & outillage	1 290 978	27 073	-4 954		-100 104		1 212 993
Matériel de bureau	1 104				-1 104		0
Matériel de transport	3 240 021	270 805	-158 904		-620	-242 100	3 109 202
Matériel informatique	265 249	18 299	-11 983				271 565
Autres immobilisations corporelles	3 882 656	117 034	-189 404		-156 062	-715	3 653 509
Total immobilisations corporelles	8 843 455	433 211	-365 245		-257 890	-242 815	8 410 716
Amt/dép. matériel de bureau	-1 104			0	1 104		0
Amt/dép. agencements sur terrains	-3 696			0			-3 696
Amt/dép. matériel transport	-1 754 259		140 643	-452 684	620	237 017	-1 828 663
Amt/dép. matériel informatique	-210 320		11 983	-30 893			-229 230
Amt/dép. constructions	-97 042			-2 712			-99 754
Amt/dép. install tech, matériel & outil.	-1 034 137		4 954	-73 453	81 426		-1 021 210
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-2 922 340		144 388	-137 207	145 788	2 428	-2 766 943
Total amt/dép. immobilisations corporelles	-6 022 898		301 968	-696 949	228 938	239 445	-5 949 496
Total valeur nette	2 820 557	433 211	-63 277	-696 949	-28 952	-3 370	2 461 220

Les diminutions correspondent principalement à des cessions de véhicules ainsi que des mises au rebut de matériels et logiciels obsolètes et complètement amortis.

La colonne *Variations de périmètre* correspond à la sortie de la filiale EMC du périmètre de consolidation à la date de sa cession soit le 8 juillet 2025.

3.4. Immobilisations financières

en euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de Périmètre	Clôture
Titres de participation	180	5 048	0		5 228
Titres immobilisés (afs - non courant)	179		-1		178
Titres immobilisés (hft - non courant)	12 978		-828		12 150
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	214 241	5 533	-36 630	-29	183 115
Total immobilisations financières	227 578	10 581	-37 459	-29	200 671
Dépréciations des titres					0
Total dép. immobilisations financières					0
Total valeur nette	227 578	10 581	-37 459	-29	200 671

Les immobilisations financières correspondent principalement à des dépôts et cautionnements. Les titres de participation correspondent aux titres EMC cédés sur l'exercice ainsi qu'aux parts de la coopérative Pluriel détenus par Pagès Agencement Nord. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les immobilisations financières.

3.5. Autres actifs

<i>en euros</i>	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Variations de Périmètre	Clôture
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	1 854 029	208 782		-22 000	2 040 811
Stocks - en-cours de production	18 586	21 031		-3 500	36 117
Stocks -pds finis et intermédiaires	90 884	12 751			103 635
Stocks de marchandises		20 107			20 107
Total Stocks et en-cours	1 963 499	262 671		-25 500	2 200 670
Clients et comptes rattachés	19 782 766	-891 107		-156 216	18 735 443
Factures à établir	1 823 979	1 649 178			3 473 157
Dép. clients et comptes rattachés	-946 758	0	-128 313		-1 075 071
Total Clients et comptes rattachés	20 659 987	758 071	-128 313	-156 216	21 133 529
Fournisseurs - avances et acomptes versés	975 207	104 868			1 080 075
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)		192			192
Créances sur personnel & org. sociaux	89 008	-37 971			51 037
Créances fiscales - hors is - courant	1 533 319	514 784		-11 114	2 036 989
Impôts différés - actif	110 883	28 830			139 713
Etat, impôt sur les bénéfices - créances - courant	19 743	480 931		-120	500 554
Comptes courants groupe actif - courant	928 993	-928 993			0
Autres créances - courant	82 688	-59 650		-7 246	15 792
Dép. comptes courants		0	0		0
Primes sur obligations - non courant		2 166 461	-168 447		1 998 014
Frais d'émission d'emprunt - courant	277 155	116 784	-51 659		342 280
Charges constatées d'avance	720 848	-89 500			631 348
Total Autres créances et comptes de régularisation	4 737 844	2 296 736	-220 106	-18 480	6 795 994
Vmp - équivalents de trésorerie	1 151 867	-246 059			905 808
Total valeurs mobilières de placement	1 151 867	-246 059			905 808
Disponibilités	6 568 977	3 087 990		-59 069	9 597 898
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2 325	3 346			5 671
Total disponibilités	6 571 302	3 091 336		-59 069	9 603 569
Total autres actifs	35 084 499	6 162 755	-348 419	-259 265	40 639 570

Le poste clients correspond aux clients hors groupe au 31/12/2025. Il est composé de 17,6M€ de créances clients dont 9,3M chez Vitaclim 5,8M chez Pages Agencement mais aussi des factures à établir pour un montant total de 3,4M€.

Les autres créances sont composées de :

- La prime de non-conversion : 1 998K€ (2 166 K€ amorties à hauteur de 168 K€) ;
- Les avances et acomptes fournisseurs : 1 080 K€ ;
- Les créances fiscales : 2 677k€ dont 500 K€ de créance IS ;
- Les frais d'émission d'emprunt étalés : 342 K€ ;
- Les charges constatées d'avance 631 K€.

3.6. Capital social

Le capital social d'Alesto Développement se compose au 31 décembre 2025 de 18 014 267 actions de 1 € de valeur nominale.

3.7. Provisions pour risques et charges

<i>en euros</i>	Ouverture	Dotations de l'exercice	Clôture
Provisions pour litiges - non courant	7 500	96 260	103 760
Autres provisions pour risques - non courant		144 622	144 622
Total provisions pour risques	7 500	240 882	248 382
Provisions pour pensions et retraites - non courant	161 161	455	161 616
Total provisions pour charges	161 161	455	161 616
Total provisions pour risques et charges	168 661	241 337	409 998

Les provisions correspondent à :

- ALESTO : provision contribution patronale sur AGA ;
- Palier Groupe Pages : provision IFC 130 k€ ;
- Palier Groupe Vitaclim : provision IFC 32 k€ et 104 k€ correspondant à des risques et litiges sociaux.

3.8. Emprunts et dettes financières

<i>en euros</i>	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Retraitement des crédits baux	Clôture
Emprunts obligataires		5 301 248			5 301 248
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	14 740 635	3 740 198	-1 730 288	11 801	16 762 346
Autres emprunts et dettes assimilées	2 550 000				2 550 000
Intérêts courus sur emprunts - courant	176 916	2 460	-56 349		123 027
Total Dettes financières MLT	17 467 551	9 043 906	-1 786 637	11 801	24 736 621
Concours bancaires (trésorerie passive)	102 332		-97 256		5 076
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	5 740		-3 458		2 282
Total Dettes financières CT	108 072		-100 714		7 358
Total emprunts et dettes financières	17 575 623	9 043 906	-1 887 351	11 801	24 743 979

Les dettes financières sont composées de :

- L'emprunt obligataire d'Alesto pour 3 135 K€ et la prime de non-conversion provisionnée de 2 166 K€ ;
- La dette senior d'Alesto pour 15 665 K€ dont 3 740 K€ tirée sur l'exercice 2025 à la suite de l'acquisition de Vitaclim Groupe et ses filiales ;
- Les intérêts courus de 121 K€ sur Alesto ;
- La dette crédit-bail de Vitaclim pour 1 023 K€ ;
- Le prêt participatif relance de Vitaclim pour 2 550 K€ ;
- Des prêts divers sur le palier Pages pour 77 K€.

Le contrat de prêt senior est assorti de clauses de respect de ratios financiers au 31 décembre 2025.

3.9. Autres passifs

<i>en euros</i>	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs	10 459 689	11 962 041
Factures non parvenues	1 575 168	1 708 842
Total fournisseurs et comptes rattachés	12 034 857	13 670 883
Clients - avances et acomptes reçus	640 253	615 536
Clients - avoirs et rrr	37 836	115 555
Dettes sociales - courant	2 385 262	2 425 107
Dettes fiscales (hors is et cvaë)- courant	5 280 001	6 129 224
Impôts différés - passif	54 792	65 195
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	992 935	279 095
Comptes courants groupe passifs - courant	10 243	4 699
Dividendes à payer	0	0
Ajustement ig clients / fournisseurs courants	-43 485	-1
Autres dettes - courant	82 754	1 301 979
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	2 772 381	2 991 267
Total autres dettes et comptes de régularisation	12 212 972	13 927 656
Total autres passifs	24 247 829	27 598 539

Le poste fournisseur est constitué des dettes à la clôture de l'exercice pour 11,9M€ et des factures non parvenues pour 1,7M€.

Les autres dettes sont principalement composées de :

- Les dettes sociales pour 2,4M ;
- Les dettes fiscales pour 6,4M€ dont IS de 279 K€ ;
- Le crédit-vendeur sur Alesto pour 1 302 K€ ;
- Les produits constatés d'avance pour 2,9M€.

3.10. Impôts différés

en euros	Ouverture	Incidence résultat	Clôture
Impôts différés - actif	110 883	28 830	139 713
Impôts différés - passif	54 792	10 403	65 195
Solde net d'impôt différé	56 091	18 427	74 518
Ventilation de l'impôt différé par nature			
Données de liasse	80 395	28 137	108 532
Id / annulation provisions réglementées	-56 754	-9 710	-66 464
Id / retraitement des engagements de retraite	32 450		32 450
Total impôt différé par nature	56 091	18 427	74 518

3.11. Ventilation des créances par échéance moyen et long terme

en euros	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Primes sur obligations - non courant	1 998 014					1 998 014
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	183 115					183 144
Fournisseurs - avances et acomptes versés	1 080 075	1 080 075				
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	192	192				
Clients et comptes rattachés	18 735 443	18 735 443				
Factures à établir	3 473 157	3 473 157				
Créances sur personnel & org. sociaux	51 037	51 037				
Créances fiscales - hors is - courant	2 036 989	2 036 989				
Etat, impôt sur les bénéfices - créances - courant	500 554	500 554				
Comptes courants groupe actif - courant	0	0				
Autres créances - courant	15 792	15 792				
Total Créances par échéance	28 074 368	25 893 239				2 181 158

3.12. Ventilation des dettes par échéance

en euros	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Emprunts obligataires - non courant	5 301 248					5 301 248
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	14 091 760		2 553 634	2 373 832	2 281 276	6 883 018
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	2 670 586	2 670 586				
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	2 550 000		35 416	637 500	637 500	1 239 584
Intérêts courus sur emprunts - courant	123 027	123 027				
Dettes fournisseurs	11 962 041	11 962 041				
Factures non parvenues	1 708 842	1 708 842				
Clients - Avances et acomptes reçus	615 536	615 536				
Clients - Avoirs et RRR	115 555	115 555				
Dettes sociales - courant	2 425 107	2 425 107				
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	6 129 224	6 129 224				
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	279 095	279 095				
Comptes courants groupe passifs - courant	4 699	4 699				
Dividendes à payer	0	0				
Autres dettes - courant	1 301 979	1 301 979				
Concours bancaires (trésorerie passive)	5 076	5 076				
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	2 282	2 282				
Total Dettes par échéance	49 286 057	27 343 049	2 589 050	3 011 332	2 918 776	13 423 850

4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

<i>en euros</i>	Clôture
Production vendue de biens	532 545
Production vendue de services	55 072 313
Ventes de marchandises	507 784
Management fees	0
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-64 533
Total Chiffre d'affaires	56 048 109

Les opérations à long terme dont l'exécution se poursuit sur au moins deux exercices comptables sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

Le taux d'avancement utilisé correspond au taux d'avancement technique de chaque chantier.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des activités de :

- Pages Agencement : 26,5M soit une contribution de 47%;
- Palier Vitacim : 19.8M soit une contribution de 35% ;
- Pages Agencement Nord : 5,7M soit une contribution de 10%.

4.2. Autres produits et charges d'exploitation

<i>en euros</i>	Clôture
Autres produits	232 577
Production stockée	33 782
Subventions d'exploitation	26 250
Subv. invest. virées au résult. de l'ex. (anc 2022-06)	10 021
Production immobilisée	94 569
Produits de cession d'immo. corp. (anc 2022-06)	78 486
Total Autres produits d'exploitation	475 685
Vnc des immo. corp. cédées (anc 2022-06)	-63 277
Autres charges	-195 941
Total Autres charges d'exploitation	-259 218

4.3. Achats et variation de stocks

<i>en euros</i>	Clôture
Achat m.p., fourniture & aut. appro.	-8 339 860
Var. stocks mp, fourniture & autres appro.	208 782
Variation stocks de marchandises	20 107
Achat d'études	-24 889 234
Achats non stockés de matières et fournitures	-791 010
Achats de marchandises	-134 522
Locations	-195 615
Total Achats et variation de stocks	-34 121 352

Les achats consommés sont composés des achats de matières premières et autres approvisionnements et de la sous-traitance.

4.4. Services extérieurs

<i>en euros</i>	Clôture
Sous-traitance générale	-108 704
Locations et charges locatives	-750 977
Entretiens et réparations	-791 189
Primes d'assurance	-562 044
Divers	-29 310
Personnel mis à disposition	-34 530
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 226 630
Publicités	-204 224
Transports	-187 036
Déplacements, missions	-848 228
Frais postaux	-96 309
Services bancaires	-114 002
Autres charges externes	-15 573
Total Services extérieurs	-4 968 756

Les charges externes sont principalement constituées de :

- Locations pour 751 K€;
- Entretiens et réparations pour 791 K€ ;
- Honoraires pour 1,2M€;
- Déplacements et missions pour 850 K€.

4.5. Impôts et taxes

<i>en euros</i>	Clôture
Impôts et taxes sur rémunérations	-174 799
Autres impôts et taxes	-184 600
Total Impôts et taxes	-359 399

4.6. Charges de personnel

<i>en euros</i>	Clôture
Rémunérations du personnel	-8 420 616
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-4 202 283
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-91 871
Participation des salariés	-200 281
Total Charges de personnel	-12 915 051

Sur l'année 2025, l'effectif moyen est de 107 sur le palier Groupe Pages et 228 sur le palier Vitaclim. Les charges de personnel intègrent la participation des salariés à hauteur de 200k€ sur le palier Vitaclim.

4.7. Dotations / reprises d'amortissement & provisions d'exploitation

<i>en euros</i>	Clôture
Dot./prov. engagements de retraite	-505
Rep./prov. engagements de retraite	50
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-7 628
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-524 459
Dot. aux prov. d'exploitation	-240 882
Dot./dép. des actifs circulants	-200 639
Dot./amt. charges d'exploit. à répartir	-248 656
Rep./dép. des créances (actif circulant)	72 326
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	-1 150 393

4.8. Résultat financier

<i>en euros</i>	Clôture
Vnc des titres conso cédés (anc 2022-06)	-50 000
Produits de cession de titres (conso.) (anc 2022-06)	40 000
Revenus des équivalents de trésorerie	201
Charges d'intérêts sur emprunt	-684 090
Dot./amt primes de remb. des obligations	-168 447
Dot./amt des frais d'émission des emprunts (anc 2022-06)	-51 659
Vnc des immobilisations financières cédées (anc 2022-06)	-97 822
Autres charges financières	-46
Dot./dép des actifs financiers	0
Dividendes	61
Dividendes - rubrique d'élimination	-1
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	0
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	654
Produits de cession des immobilisations financières (anc 2022-06)	0
Autres produits financiers	83 502
Total Résultat financier	-927 647

4.9. Preuve d'impôt

Alesto Développement est tête de groupe d'intégration fiscale et est à ce titre redevable de l'impôt déterminé pour l'ensemble du Groupe. Le résultat fiscal est déterminé séparément pour chacune des sociétés intégrées. La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du Groupe et le cumul des charges d'impôt de chaque fille.

Le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2025 comprend : Alesto Développement (tête de groupe), Groupe Pagès, Pages Agencement, Pages Agencement Nord, GSP Métallerie et AFK Electricité.

<i>en euros</i>	Décembre 2025
Résultat net	1 248 704
Impôt consolidé	-573 274
Résultat avant impôt	1 821 978
Taux courant d'imposition en France	25,00%
Impôt théorique au taux courant en France	455 495
Dfférences permanentes	205 310
Déficits de l'exercice non activés	-75 000
Crédits d'impôts	14 134
Autres - taux IS...	-26 665
Charge/produit d'impôt du Groupe	573 274
Taux effectif d'impôt	31,46%

<i>en euros</i>	Clôture
Impôts différés	18 427
Impôt exigible	-901 560
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	309 859
Total Impôts sur les bénéfices	-573 274

4.10. Résultat hors-groupe

<i>en euros</i>	Clôture
Résultat hors groupe	12 497
Total Résultat hors groupe	12 497

Les intérêts minoritaires correspondent à la part du résultat consolidé de la branche RPM / GIBA revenant aux associés minoritaires.

5. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

5.1. Engagement hors bilan

Les sûretés attachées à la dette senior d'ALESTO DEVELOPPEMENT sont le nantissement des titres de la société GROUPE PAGES, de la société VITACLIM GROUPE ainsi qu'une action de PAGES AGENCEMENT, GSP METALLERIE, RP MENUISERIE et AFK ELECTRICITE.

5.2. Honoraires des CAC

<i>en euros</i>	Exercice 2025	Honoraires CAC (légal)	Honoraires CAC (L822-11)
Alesto Développement	40 000	40 000	
Palier Pages	43 000	43 000	
Palier Vitacnim	33 000	33 000	
Total Honoraires des CAC			

5.3. Détail du périmètre

<i>en %</i>	Adresse du siège social	Clôture Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ALESTO DEVELOPPEMENT (SOCIÉTÉ MÈRE)	6246 AVENUE JEAN MOULIN, 30380 SAINT-CHRISTOL-LES-ALES	Globale	100	100	100
GROUPE PAGES	6246 AVENUE JEAN MOULIN, 30380 SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES	Globale	100	100	100
PAGES AGENCEMENT	6246 AVENUE JEAN MOULIN, 30380 SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES	Globale	100	100	100
PAGES AGENCEMENT NORD	PARC D' ACTIVITE SYNERGIE VAL DE LOIRE, RUE DE CHATEAUDUN, 45130 MEUNG-SUR-LOIRE	Globale	100	100	100
AFK ELECTRICITE	6246 AVENUE JEAN MOULIN, 30380 SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES	Globale	100	100	100
GSP METALLERIE	6246 AVENUE JEAN MOULIN, 30380 SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES	Globale	100	100	100
RP MENUISERIE	6246 AVENUE JEAN MOULIN, 30380 SAINT-CHRISTOL-LEZ-ALES	Globale	100	100	93,1
GIBASTYL'S	564 ROUTE DE ROANNE, 42720 VOUGY	Globale	100	100	93,1
VITACLIM GROUPE	ZONE DE LA BISTE, 271 RUE JEAN BAPTISTE CALVIGNAC, 34670 BAILLARGUES	Globale	100	100	100
VITACLIM	ZONE DE LA BISTE, 271 RUE JB CALVIGNAC, 34670 BAILLARGUES	Globale	100	100	100
VITACLIM PACA	449 ALLEE BELLECOUR, 84200 CARPENTRAS	Globale	100	100	100
VITACLIM IBERIA	CL DIPUTACION NUM.262 P.1 PTA.1, BARCELONA (ESPAGNE)	Globale	100	100	100
ETABLISSEMENT METALLURGIQUE DE CUINZIER (EMC)	177 RUE DE L'ARTISANAT, 42460 CUINZIER	Globale	100	100	93,1

La filiale EMC est sortie du périmètre de consolidation à la date de sa cession soit le 8 juillet 2025.

5.4. EBITDA (définition du contrat bancaire)

<i>en euros</i>	Clôture
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition	2 749 625
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	1 150 393
Production immobilisée	-139 552
EBITDA (définition du contrat bancaire)	3 760 466

L'EBITDA présenté ci-dessus a été calculé selon la définition de la page 22 du contrat bancaire.

ALESTO DEVELOPPEMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 18 014 267 euros
Siège social : 6246 Avenue Jean Moulin
30380 SAINT CHRISTOL LEZ ALES
930 706 460 RCS NIMES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2026**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2025**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 4 241 306 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 241 306 euros
A la réserve légale	1 801 427 euros

Solde	2 439 879 euros
Au poste « autres réserves ».	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Copie certifiée conforme
La Présidente
CL7 PROJECT

DocuSigned by:
Laurent Guyon
30612FB1D8E54C7...